



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Déclaré le 12 Mars 1980 à la Sous Préfecture de St-GERMAIN en LAYE - n° 2480



FORMATIONS D'EDUCATEUR FEDERAL MODALITES D'INSCRIPTION A LA CERTIFICATION

**APRES AVOIR PARTICIPE A 2 MODULES DE FORMATION ASSOCIES
DES L'OUVERTURE DES SESSIONS D'INSCRIPTION,
VOUS POUVEZ VOUS PRE-INSCRIRE**

CANDIDATER SUR LE SITE INTERNET DU DISTRICT

1. PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET :

Cliquer sur la Rubrique « FORMATION » PUIS « INSCRIPTIONS EDUCATEURS »

Procédure d'inscription :

la Rubrique « Inscriptions Formations »
apparaît :

Le parcours des formations s'affiche
par type de formation :

La Formation d'Entraîneur généraliste :
Le B.M.F. et les C.F.F. :

- 1) Certification C.F.F.1
- 2) Certification C.F.F.2
- 3) Certification C.F.F.3

Choisir la certification en cliquant sur
le module souhaité, puis remplir
consciencieusement les formulaires
qui s'affichent à l'écran : choix des
dates de certification, coordonnées
du candidat, etc. :

- ⇒ Télécharger et compléter en ligne l'« Attestation de Situation Pédagogique » à l'entrée en certification.
- ⇒ Cette attestation est ensuite à ajouter comme pièce jointe dans le formulaire d'inscription en ligne, afin de valider votre pré-inscription.
- ⇒ L'Imprimer également et la faire signer par le candidat, afin de la joindre aux documents à nous faire parvenir dans les meilleurs délais pour valider définitivement votre inscription.
- ⇒ Télécharger et compléter en ligne également le « bon Formation Educateurs » afin de le joindre à votre envoi et de bénéficier, à l'issue de la certification, des 25 € de remboursement différé.

ADRESSER VOTRE CORRESPONDANCE AU :

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL
Inscription Formation d'Educateur

B.P. 90 616 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Télécopie : 01 80 92 80 31 - Messagerie : administration@dyf78.fff.fr

MODALITES D'INSCRIPTION A LA CERTIFICATION

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Afin de valider la candidature, nous faire parvenir les documents suivants :

1. FOURNIR OBLIGATOIREMENT LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SUIVANTES :

Pour tous les Candidats :

- ⇒ **Attestation de Situation Pédagogique à l'entrée en certification**
(Document téléchargé lors de la préinscription sur notre site internet, à compléter en ligne et à joindre, **signé par le candidat**).
- ⇒ Dans le cas où le candidat n'est pas licencié « Joueur, Animateur ou Educateur » mais « Dirigeant », fournir un **Certificat Médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement du football**.
- ⇒ Fournir un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) ou Postal (R.I.P.) pour les candidatures individuelles uniquement.

2. RÉGLER LES FRAIS DE CERTIFICATION :

ILS SE DÉCOMPOSENT COMME SUIVANT : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS DE RESTAURATION

2.1 LES DROITS D'INSCRIPTION

- Pour les certifications CFF1, CFF2 et CFF3 :
 - ⇒ Pour une 1^{ère} inscription : 25 €
avec une caution obligatoire de 250 €. (caution restituée à l'issue de la certification)
 - ⇒ Pour une 2^{ème} inscription : le tarif est majoré de 25 €, soit 300 €, caution incluse.
- Pour la certification orale CFF : caution de 25 € (caution restituée à l'issue de la certification)

2.2 LES FRAIS DE RESTAURATION

Pour les certifications CFF1, CFF2 et CFF3 : **20 €.**

Le district remboursera l'intégralité des frais de certification pour les candidates féminines.

Les règlements sont à effectuer par chèque(s) uniquement, libellé(s) à l'ordre du D.Y.F.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL
Société à l'initiative de la Fédération Française de Football - 1904

ATTESTATION SITUATION PÉDAGOGIQUE A L'ENTRÉE EN CERTIFICATION

FICHE à JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION
Correspondance par convention avec le D.Y.F. ou le D.Y.F. (Administration@DYF.fr)

TITRE DE LA FORMATION :
 C.F.F.1 (Certificat Pédagogique Football 1^{er} Niveau) C.F.F.2 (Certificat Pédagogique Football 2^{ème} Niveau)
 C.F.F.3 (Certificat Pédagogique Football 3^{ème} Niveau)

ATTESTATION CLUB

Je soussigné(e), Maitre, Monsieur : _____
Président(e) (ou son représentant) du Club : _____
Centre ou Maison Maitre : _____
Candidat(e) à la certification indique ci-dessous, sous les fonctions qu'il(elle) a exercé(e) ou exercera et engage le club à verser (en/c) encaisse dans les meilleures conditions pour la réalisation de son stage pédagogique :

- En remplissant un **Taxe de Stage (Demande Éducateur Fédéral)** et titulaire de diplôme au minimum équivalent à la formation visée pour le stage pédagogique de stage :
- En la personne de (Nom et Prénoms du titulaire) : M. _____
N°Titre : _____ Diplôme (Nom du Diplôme) : _____
Titre : _____
- En permettant au stagiaire la mise en place de 5 séances pédagogiques au minimum dans les catégories spécifiques à la formation visée.
- En permettant au stagiaire de participer à l'encadrement d'une ou deux journées Événementielles Football Maitre (D.Y.F., F.F.F.T.L...) organisée par le District à la date et au lieu qui lui seront spécifiés au temps utile, afin de valider ses services techniques.

Date : _____ Signature et cachet du club : _____

ATTESTATION STAGIAIRE

Je soussigné(e), Maitre, Monsieur : _____
N°Titre : _____
Titre (Nom et Prénoms) du stagiaire : _____
Date : _____

ACTIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES A L'ISSUE DE LA CERTIFICATION

Je soussigné(e) : _____
M'engage à participer à l'encadrement d'une ou deux journées Événementielles Football Maitre (D.Y.F., F.F.F.T.L...) organisée par le District à la date et au lieu qui me seront spécifiés au temps utile, afin de valider mes services techniques.

Pour cet investissement je contribue au développement de la pratique du football sur mon département et par mes comportements exemplaires, lors de ces actions, participerai à la valorisation de l'Équipe Sportif dans le football.

Date : _____ Signature obligatoire du Candidat : _____



Relevé d'Identité Bancaire

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
12345	12345	1234567891A	12	Banque-ville-agence

IBAN FR00 1234 5123 4512 13456 7891 | A12

BIC ABCDEFGH

Titulaire Monsieur ou Madame Jean NEA,JE

SPECIMEN

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

- Contacter pour le suivi Administratif : Le Secrétariat Technique au **01 80 92 80 29**
Les Lundi, Mardi et Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ;
Les Mercredi et Jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
- Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « FORMATION » : <http://dyf78.fff.fr>

QUELQUES REMARQUES ET RECOMMANDATIONS

1. LE DOSSIER D'INSCRIPTION DEVRA ETRE SOIGNEUSEMENT CONSTITUE !

Les pièces à fournir ne sont pas facultatives mais bien indispensables :

La pré-inscription en ligne (sur notre site Internet) est obligatoire, mais ne tient pas lieu d'inscription définitive ! Elle ne sera validée (prise en compte) qu'à réception de l'ensemble des pièces complémentaires.

2. RAPPEL CONCERNANT LE REGLEMENT DES FRAIS DE CERTIFICATION

Le règlement, par chèque uniquement, ne doit concerner qu'une **seule personne**, candidate sur **une certification** bien spécifiée sur le bulletin d'inscription.

Il est **indispensable** de fournir un **Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)** ou **Postal (R.I.P.)** pour les candidatures individuelles afin de bénéficier de la restitution des cautions versées.

3. ENVOYER CES PIECES COMPLEMENTAIRES SANS TARDER !

La clôture des inscriptions intervient au plus tard 4 semaines avant la date de la certification pour un CFF1, CFF2 ou CFF3.

Mais, il arrive que certaines certifications soient closes **bien avant !**

Le nombre maximum de candidats retenu ne peut excéder **18 ou 20 personnes** selon le type de certification proposée.

4. RESERVATIONS IMPOSSIBLES !

Aucune demande de réservation par téléphone, télécopie, email ou autres, ne sera prise en compte. **Seule la pré-inscription en ligne validée par la réception du dossier d'inscription complet confirmera l'inscription définitive !**

5. LE NOMBRE DE CANDIDATURES PAR CLUB EST LIMITE A « 3 » PAR CERTIFICATION !

6. ANNULATION DE DERNIERE MINUTE AVANT LE DEBUT DE LA CERTIFICATION

Une annulation (avec possibilité de remboursement des frais de certification) ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un courrier motivé, email, ou appel téléphonique intervenant au plus tard **72 heures avant la date de certification** (contacter le District au 01 80 92 80 29 ou le cas échéant le Conseiller Technique Départemental P.P.F. au 06 74 71 27 14).

Tout appel téléphonique, devra être **confirmé impérativement dans les 24 heures par courriel (E-mail) adressé au District.**

7. ANNULATION DANS LES 72 H PRECEDANT LA CERTIFICATION OU ABSENCE LE JOUR « J » !!

En cas d'annulation **dans les 72 heures précédant le jour de la certification ou d'absence le jour « J »**, le stagiaire **ne pourra pas être remboursé des frais de certification engagés, caution incluse.**

ADRESSER VOTRE CORRESPONDANCE AU :

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Inscription Formation d'Edicateur

B.P. 90 616 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Télécopie : 01 80 92 80 31 - Messagerie : administration@dyf78.fff.fr

LE SUIVI DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. A LA RECEPTION DES PIECES COMPLEMENTAIRES A LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- **Si votre dossier est incomplet** : nous vous indiquons par e-mail et si possible par téléphone les éléments manquants et sa mise en attente de régularisation, laquelle ne tient pas lieu de réservation. Votre inscription n'est pas prise en compte !
- **Si votre dossier n'est pas régularisé avant la clôture des inscriptions, vous ne pourrez en aucun cas participer à la formation et nous vous retournerons votre dossier.**

2. INSCRIPTION VALIDEE (DOSSIER COMPLET)

Chaque candidat ayant fait parvenir un dossier complet (validé) recevra un e-mail afin de confirmer son inscription. Suivant le nombre de candidats retenu par date de certification et le nombre d'inscriptions validées, il lui sera précisé si sa candidature a été retenue ou si son inscription est sur liste d'attente d'un éventuel désistement. Dans les 2 cas de figure, les modalités de déroulement et les documents, indispensables à la préparation des épreuves (mise en situation pédagogique et soutenance du rapport de stage) lui seront envoyés.

2. CANDIDATS RETENUS

Chaque candidat retenu recevra par e-mail une « convocation », avec copie sur la boîte email LPIFF de son club, au plus tard dans la semaine précédant le stage.

2. CANDIDATS NON RETENUS (LISTE D'ATTENTE)

Chaque candidat, dont le dossier d'inscription est mis sur liste d'attente d'un éventuel désistement, sera informé par téléphone ou par e-mail dans le cas où une place deviendrait vacante. Dans le cas où aucune place ne se libère, il sera contacté afin de lui demander si il souhaite s'inscrire à une autre certification proposée au calendrier. Sa candidature sera alors prioritaire, **sous réserve d'avoir effectué à nouveau la démarche de pré-inscription aux nouvelles dates proposées.**

2. CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Elle intervient à la 18^{ème} ou 20^{ème} personne inscrite pour une certification CFF1, CFF2 ou CFF3 et au plus tard 4 Semaines (CFF1/2/3) avant la date de certification.

Les pré-inscriptions en ligne sur le site Internet ne seront alors plus possibles !

2. ATTESTATION

Une **Attestation de Résultats** est envoyée aux candidats dans le mois suivant la date de certification. Ce document servira de justificatif pour effectuer une demande de licence « Educateur », en attendant la remise officielle du diplôme qui interviendra à l'issue de la réalisation des actions techniques liées au CFF certifié.

Si vous en faites la demande, chaque candidat ou club peut bénéficier d'une Attestation de candidature et/ou de frais de certification engagés.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

- Contacter pour le suivi Administratif : Le Secrétariat Technique au **01 80 92 80 29**
Les Lundi, Mardi et Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ;
Les Mercredi et Jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
- Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « FORMATION » : <http://dyf78.fffr>